

853

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relatif aux récompenses à décerner dans l'Ordre nationale de la Légion d'honneur à l'occasion des Expositions de Lyon, de San-Francisco et San-Diego et de Casablanca. (N° 153, année 1919.)

(Nommée le 11 avril 1919.)

MM.

1<sup>er</sup> BUREAU : REYNALD.

2<sup>e</sup> — AMIC.

3<sup>e</sup> — GROSJEAN.

4<sup>e</sup> — Général AUDREN DE KERDREL. *Deloncle*

5<sup>e</sup> — ~~Émile DUPONT~~ *Duhau*

6<sup>e</sup> — Alexandre BÉRARD. *Président*

7<sup>e</sup> — ALBERT PEYRONNET.

8<sup>e</sup> — CHARLES CHABERT.

9<sup>e</sup> — Guillaume POULLE.

---



Commission relative aux récompenses  
à décerner dans l'ordre national de la Légion d'Honneur  
à l'occasion des expositions de Lyon, de San Francisco et San Diego  
et de Casablanca.

Séance du 11 Mars. — Ont été nommés

Président: M<sup>r</sup> le général auvergne de Perdon

Secrétaire: M<sup>r</sup> Amic —

Rapporteur M<sup>r</sup> Amic.

Sont entendus M<sup>rs</sup> Chabrol, Pigeonnet, Béraud, Chabrol, g<sup>en</sup>  
de Perdon.

M<sup>r</sup> Chabrol demande l'ajournement du projet, les circonstances  
ne lui paraissent pas favorables.

M<sup>r</sup> Pigeonnet est du même avis.

La commission exprime l'ajournement.

M<sup>r</sup> Pigeonnet développe les amendements tendant à  
joindre au projet des dispositions relatives à un concours de dessin  
pour les foires de Lyon.

L'amendement est repoussé.

M<sup>r</sup> Amic donne lecture du rapport qui est adopté, et est  
chargé de le déposer à l'un des prochains séjours.

Le Secrétaire

J. Amic

Le Président

g<sup>en</sup> de Perdon

Séance du 12 Mars 1919

M<sup>r</sup> Béraud a été nommé Président.

À la majorité la commission a l'honneur d'avis de substituer  
un projet à son rapport de la commission de mars 1918  
à l'Assemblée de Casablanca.

M. P. J.